

Communiqué de presse – 05.05.2025

Déplacement de deux classes du collège Général Guisan

Pour des raisons d'effectifs et d'organisation, les élèves des deux classes de 1-2P du site scolaire Général Guisan seront transférés dès la rentrée prochaine et répartis entre le collège de Fontenay et le collège de Montagny. Pour les prestations du parascolaire liées, des mesures d'accompagnement seront mises en place. La Ville prévoit de redéployer les locaux pour l'accueil de jour préscolaire à l'horizon 2026.

Les décisions d'enclassement des élèves sont de la compétence des établissements scolaires et prennent en compte de nombreux paramètres. Parmi ceux-ci, l'intérêt de l'enfant reste prioritaire. A cela s'ajoutent également des critères liés aux infrastructures, aux transports scolaires, aux projets pédagogiques ou encore à la gestion des ressources humaines, en prenant également en compte la planification scolaire pour les années à venir.

Afin de garantir des conditions d'apprentissage optimales et en raison d'un effectif réduit, il a été décidé de relocaliser les 2 classes du collège Général Guisan, dès la rentrée d'août 2025. Ces élèves seront transférés au collège de Fontenay ou au collège de Montagny. Ce projet de réorganisation a été mené conjointement par le Conseil de direction de l'établissement primaire Pestalozzi et la Ville d'Yverdon-les-Bains. Selon sa planification préscolaire, la Ville prévoit de transformer les locaux du site Général Guisan en structure d'accueil de jour préscolaire (enfants de 0 à 4 ans) à l'horizon 2026.

Ce regroupement permettra de réunir plusieurs classes du même niveau sur ces deux sites, favorisant ainsi une dynamique pédagogique enrichissante et des synergies porteuses pour la progression des élèves. Par ailleurs, les collèges de Montagny et de Fontenay bénéficient d'infrastructures plus en phase avec les besoins actuels (salle de gymnastique, préaux aménagés).

Les trajets entre le domicile des enfants et les établissements scolaires seront un peu rallongés, mais la distance demeure conforme aux normes fixées par l'État. De plus, les nouveaux parcours sont sécurisés par la présence de patrouilleurs scolaires aux points de traversée des axes routiers importants. Par ailleurs, la Ville s'engage à mettre en relation les familles intéressées et les responsables du Pédibus, afin de favoriser, si nécessaire, la création d'une nouvelle ligne.

Les familles qui ont recours à la cantine scolaire, à l'UAPE ou à l'APEMS continueront à bénéficier de la prise en charge de leur enfant au sein de ces structures. Il est cependant possible que le lieu d'accueil soit modifié en fonction des sites scolaires.

Diverses mesures sont prévues pour accompagner ces changements, dont des activités menées dès la rentrée scolaire afin de favoriser l'intégration des nouveaux élèves au sein des deux collèges. La direction de l'établissement primaire Pestalozzi se tient également à disposition des parents pour toute question. Afin de répondre à leurs questions, une séance d'information pour les familles des enfants concernés se tiendra fin mai.